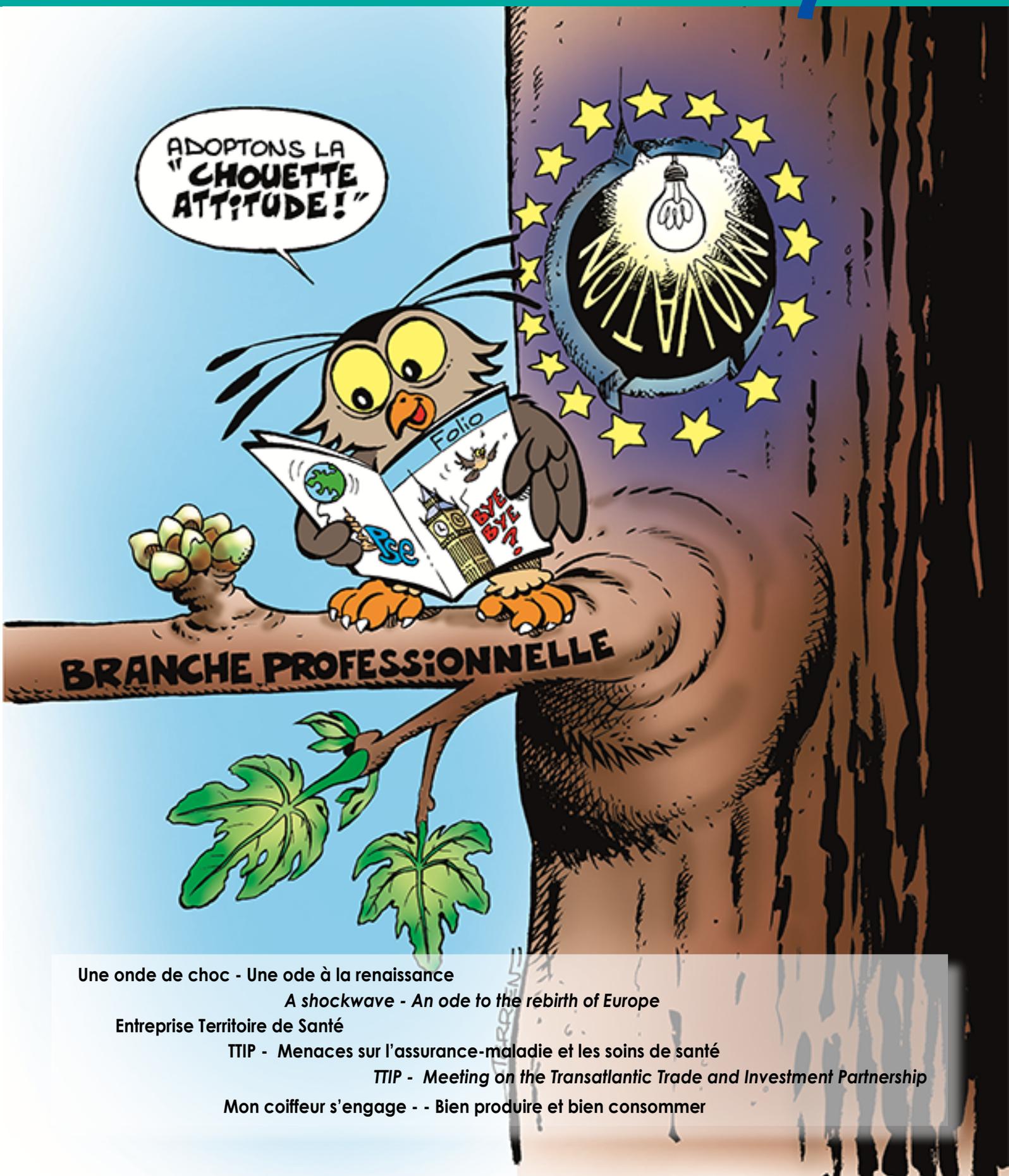




Juillet 2016

Folio 72



ADOPTEONS LA
"CHOUETTE
ATTITUDE!"



BRANCHE PROFESSIONNELLE

Une onde de choc - Une ode à la renaissance

A shockwave - An ode to the rebirth of Europe

Entreprise Territoire de Santé

TTIP - Menaces sur l'assurance-maladie et les soins de santé

TTIP - Meeting on the Transatlantic Trade and Investment Partnership

Mon coiffeur s'engage - Bien produire et bien consommer

Au sommaire

Édito

- 3 - Une onde de choc
Une ode à la renaissance
- 4 - A shockwave
An ode to the rebirth of Europe

A propos

- 5 - Entreprise Territoire de Santé (ETS)
Entretien avec Jean-Luc Garde, du groupe Malakoff Médéric, et administrateur de l'Ipse
- 8 - Entreprise Territoire de Santé (ETS)
Interview with Jean-Luc Garde, director Malakoff of Médéric group, and administrator of Ipse

Folioles

- 10 - TTIP - Menaces sur l'assurance-maladie et les soins de santé
- 11 - TTIP - Meeting on the Transatlantic Trade and Investment Partnership
- 12 - Façonner le nouveau monde du travail : impacts de la digitalisation et de la robotisation
- 13 - Shaping the new world of work : The impacts of digitalisation and robotisation
- 14 - Les métamorphoses du travail à l'épreuve du numérique
- 15 - Fondation Grace
- 15 - L'Ipse va donner de la voix
Faire progresser les droits sociaux

Folioscopie

- 16 - Santé & Travail : une action mutualiste d'intérêt général

Folioles

- 17 - 16^e et 17^e Colloque Professionnel Ipse

Dialogue

- 18 - La sécurité sociale par S. Günter NAGEL Ancien Chef du Service de la sécurité sociale et de l'emploi au Conseil de l'Europe

Ipse

• 92, Boulevard de Magenta - 75010 Paris
Tél. +33 1 40 37 13 88 - Fax +33 1 40 36 07 65
• Square Gutenberg, 8 / B-1000 - BRUXELLES
Tél +32 2 280 44 82/ Fax +32 2 230 50 07
europesociale@euroipse.org
<http://www.euroipse.org>

FOLIO 72 juillet 2016 ISSN 1278-6160

Directeur de la publication :
Dominique Boucher

Rédacteurs :

Dominique Boucher, Annie-Claude Blondin,
Camille Boucher, Liliane Camard, Nikola Lazic, (stagiaire)
Myriam Serres

Traductions :

Carlos Fiuza

Illustrations :

Jean-Pierre Terrien

Conception, réalisation et impression :

Lilliane Camard

- 20 - The social security by S. Günter NAGEL Former head of the social security and employment service at the Council of Europe

Échotiers

- 22 - La Sécurité Sociale en danger ?
- 22 - Amice : 5^e congrès biennal
- 23 - Amice : 5th Biennial Congress
- 23 - Is social security in danger ?
- 24 - Décès d'un serviteur de l'Etat français
- 24 - Passing of a great servant of France
- 24 - Recrudescence des mineurs non-accompagnés

Folliforme

- 25 - Folliforme se présente
- 26 - Mon coiffeur s'engage
Entretien avec Jacques Minjolle, Directeur des Institutions de la coiffure et Directeur délégué auprès du Directeur général du groupe AG2R la mondiale, administrateur de l'Ipse
- 28 - Bien produire et bien consommer
Entretien avec Maurice Ballue – vice-président d'Humanis, administrateur de l'Ipse
- 30 - Follitrucs et astuces
- 30 - Faire soi-même la crème d'épeautre
- 30 - Follibook

Reflets d'Europe

- 31 - Ca sulfite comme ça !
- 31 - Accord portant sur l'assurance maladie des travailleurs frontaliers
- 31 - Magritte au centre Pompidou

AGENDA

Commission Synergie
Vendredi 9 septembre à 9h

Commission financière
Vendredi 9 septembre à 10h45

Comité Exécutif
Vendredi 9 septembre à 12h

Conseil d'Administration
Jeudi 29 septembre à 9h30

Une onde de choc Une ode à la renaissance

Dominique Boucher
Délégué général
de l'Ipse



Beaucoup de propos, des flots d'encre, des images en boucle..., ce Brexit a créé une déferlante de constats, de commentaires et de pronostics hâtifs. Et pourtant si surprise il y eut, ceci est en soi surprenant, tant ce scénario vécu se répètera si de telles consultations monosyllabiques sans réponse autre que négative, se produisaient en une majorité d'Etats membres.

Quant au devenir des relations politiques et économiques entre ce Royaume Uni (et désuni) et l'UE, la modestie doit être la règle tant « Nobody knows » !

Gérer un divorce non consommé était plus aisé en d'autres périodes, encore que les preuves soient discutables. Divorcer entre 2 partenaires n'est pas nécessairement aisé, mais à 28 !

Oui, la Grande Bretagne a vécu cette appartenance à coups d'Opting Out, d'abord sur les sujets sociaux, ensuite sur Schengen, enfin sur l'Euro, pour ne citer que les principaux. Adhérent à l'Europe des 6 devenue 9, le 1er janvier 1973, elle a milité constamment pour un grand élargissement conduisant à cette curieuse construction à 28 Etats hétéroclites. L'objet n'était en rien une main tendue à d'autres en vue de partager un destin commun, mais d'une part d'imposer un vaste marché sans régulation sociale dans la libre concurrence, d'autre part de dissoudre l'espace politique d'une Union interlocutrice des grands de la mondialisation, en développant une gouvernance inter-gouvernementale de notre Europe de moins en moins alors communautaire.

Au terme de la période de transition qui n'est pas du tout déterminée, tant que Londres ne notifiera son départ officiellement (article 50), une solution devra s'appliquer après probablement une somme de calculs des plus complexes à ce problème inédit.

En attendant, les règles de l'UE continueront de s'appliquer.

Plusieurs options existent toutefois, d'ores et déjà, citons brièvement ce qui existe déjà avec les nations norvégienne, islandaise et Liechtensteinoise : l'Espace Economique Européen -l'EEE-.

Le libre accès au marché commun des biens, des services, capitaux et personnes est autorisé par l'EEE. Mais en contrepartie, ces pays doivent se conformer à la législation européenne tout en n'ayant pas voix au chapitre sur les décisions, et de plus se doivent de contribuer au budget européen.

Or les Anglais, ont voté contre la libre circulation assimilée à l'immigration et n'ont jamais apprécié de verser au pot commun. Notons pour notre domaine de compétence à l'Ipse qu'est la protection sociale, l'appartenance à l'UE ouvre le droit à l'application de l'avantageux règlement 883/04 organisant la coordination des régimes de sécurité sociale et assimilés.

Le compromis suisse existe par ailleurs, des plus complexes avec 120 accords bilatéraux, cependant il exclut les services financiers, donc la City, d'opérer dans n'importe quel autre pays. De toute façon, le bénéfice des droits sociaux apportés par le droit communautaire sera remis forcément en question.

Citons le plafond de la durée hebdomadaire du travail, les congés payés, l'égalité de traitement entre temps partiel et temps plein, le congé maternité (consacré par les partenaires sociaux européens), ...

Citons aussi des coopérations dont l'Ipse, a fait fort écho ces dernières semaines, telles celles entretenues entre le National Health System-NHS- et les homologues français et belges, au bénéfice des patients anglais.

Ce Brexit est d'abord une défaite de l'Europe « telle qu'elle est » :

- celle d'une montée des populismes, résultat des politiques aveugles d'austérité contre la protection sociale, dénoncées aujourd'hui par la directrice générale du FMI, Christine Lagarde elle-même !
- celle de la dissolution des classes dites moyennes est aussi dramatique pour l'esprit démocratique dont elles sont particulièrement porteuses,
- celle aussi la division entretenue de faits entre ressortissants nationaux et migrants pluriels, gérées dans la confusion ou son utilisation perverse, particulièrement par les pays dits du groupe de Visegrad, avec le Premier ministre hongrois Orban certes, mais aussi par l'actuel président de l'UE pour ce second semestre, le Slovaque Fico, qui refuse tout présence de réfugiés si sa confession est musulmane,
- Celle du fossé entre des autoproclamées élites et des populations sans perspectives de lendemains enthousiasmants,
- celle de l'hypocrisie tendant à réaliser une belle conférence sur l'urgence climatique et à force de dérogations électoralistes à ne pas satisfaire aux décisions prises lors de tels Sommets.

La « météo » pourrie de ce printemps n'est pourtant rien si ce qui a été décidé n'est pas raisonnablement mis en œuvre !!

Protection sociale, solidarité comprise, écologie créatrice sont les thèmes de mobilisation et de réconciliation que l'Ipse, ses adhérents et ses partenaires de l'économie sociale doivent porter comme forces vives de l'innovation.

N'attendons pas le changement ! Le changement c'est nous par notre appartenance à la société civile organisée ! ■

A shockwave

An ode to the rebirth of Europe

Plenty of words, flows of ink, images loop... Brexit created a flood of observations, comments and hasty predictions. Yet, it should not have come as a surprise, as this scenario would be repeated if such monosyllabic consultations without response other than negative had occurred in most of Member States.

As for the future of the political and economic relations between the United (or disunited) Kingdom and the EU, modesty must be the rule, since there is so much «nobody knows»!

Managing unconsumed divorce was easier in other periods, yet the evidence is questionable. Divorce between two partners is not necessarily easy, but 28 partners!

Yes, Britain's EU membership was full of Opting Outs, first on social issues, then Schengen, finally on the Euro, to name the main ones. When it acceded the Europe of six, to become of nine, on 1 January 1973, the UK always campaigned in favour of a large expansion leading to this curious construction of 28 disparate states. Its purpose was in no way to give a helping hand to other nations, to share a common destiny, but first and foremost to impose a broad market, without social control, in free competition, and also to dissolve the political space of the EU as a major interlocutor in globalization, developing an intergovernmental governance of our Europe, less and less Communitarian.

At the end of the transition period, which is yet to be determined, when London will officially notify her departure (Article 50), a solution should be applied, probably after an increasingly complex sum of calculations to solve this new problem.

Meanwhile, EU rules still apply.

However, several options exist already. For instance, what already exists with Norway, Iceland and Liechtenstein: the European Economic Area - EEA.

The EEA sets free access to a common market of goods, services, capital and persons. But in return, these countries have to comply with the European legislation, while having no say in the decisions, and, moreover, they are expected to contribute to the EU budget.

But the English, have voted against the free movement likened to immigration and have never enjoyed contributing to the common pot. In IPSE's realm, social protection, EU membership allows for the application of the beneficial Regulation 883/04 that organizes the coordination of social security and similar schemes.

There is also the more complex Swiss compromise, with 120 bilateral agreements, however it excludes financial services, hence the City, from operating in any other country.

Either way, the benefit of social rights provided by EU law will necessarily be at stake.

Including the maximum weekly working hours, paid leave, equal treatment to part-time and full-time workers, maternity leave (enshrined by the European social partners)...

Including also the cooperation arrangements that IPSE has heralded in recent weeks, such as that between the National Health System-NHS and its French and Belgian counterparts, to the benefit of English patients.

Brexit is firstly a defeat of Europe as we know it:

- the rise of populism, in result of blind austerity policies against social protection, denounced today by the IMF Director-General, Christine Lagarde, herself!
- the dissolution of the middle class is also dramatic given the democratic spirit which they carry,
- the division between nationals and various migrants, created in the chaos or with perverse intentions, especially by the Visegrad Group countries, with Hungarian Prime Minister Orban, certainly, but also the President of the EU during this second semester, the Slovak Fico, who refuses to take any Muslim refugees,
- the gap between self-proclaimed elites and populations without prospects of an inspiring future,
- the hypocrisy of organizing a nice conference on climate emergency and then, due to election-driven derogations, not meeting the decisions taken at such summit.

However, this Spring's lousy «weather» is nothing if what has been decided is not reasonably implemented !!

Social protection, including solidarity, and creative ecology are the mobilizing and reconciliation flags that IPSE, its members and its social economy partners must carry as living forces of innovation.

We must not wait for change to happen! Change is up to us, as part of the organized civil society! ■

Dominique Boucher, Delegate General of Ipse



Entretien avec **Jean-Luc Garde**,
 du groupe Malakoff Médéric, et administrateur de l'Ipse

Entreprise Territoire de Santé (ETS)

Innovation majeure dans la relation entre l'organisme assureur, l'entreprise et les salariés

Quels sont les enjeux ayant conduit le Groupe Malakoff Médéric à initier la démarche « Entreprise Territoire de Santé »? En quoi cette initiative présente-t-elle un caractère innovant ?

Acteur de la santé et de la prévoyance de 200 000 entreprises en France, Malakoff Médéric étudie depuis plus de 7 ans l'évolution de la santé et du bien-être des salariés au travail.

Ces études permettent de comprendre l'impact de l'ensemble des déterminants de la santé, qu'ils émanent de la sphère privée (hygiène de vie, état de santé, vie quotidienne) ou de la sphère professionnelle (conditions de travail, organisation, management) sur la performance des entreprises. C'est sur cette approche globale de la santé que repose cette démarche Entreprise Territoire de Santé lancée par Malakoff Médéric dès 2014.

Avec Entreprise Territoire de Santé, Malakoff Médéric associe des services innovants aux garanties d'assurance en santé

et en prévoyance de tous ses contrats pour répondre :

- ✓ aux grands enjeux des entreprises : réduire l'absentéisme, maîtriser le coût de leur contrat, accompagner leurs salariés en difficulté et intégrer leurs obligations réglementaires
- ✓ ainsi qu'aux préoccupations et aux attentes des salariés : préserver leur capital-santé, gérer au mieux leurs dépenses grâce à des dispositifs de prévention, de dépistage, de coaching santé, d'orientation dans l'offre de soins, d'analyse des devis et de suivi des remboursements.

Il s'agit là d'une démarche inédite de conseil et d'accompagnement ; Entreprise Territoire de Santé s'adresse à toutes les entreprises avec des garanties et des services personnalisés en fonction de leur taille, de leur secteur d'activité et de leur situation géographique.

Davantage qu'une « bonne pratique », c'est une innovation majeure dans la relation entre l'organisme assureur, l'entreprise et ses salariés ; l'entreprise devient en effet un nouveau territoire pour la

santé et le bien-être des salariés, et cela constitue assurément un des leviers majeurs de sa performance.

Un contexte et des enjeux qui légitiment et qui valident l'initiative Entreprise Territoire de Santé de Malakoff Médéric

Quels étaient les éléments de contexte lorsque vous avez lancé Entreprise Territoire de Santé ?

- ✓ Un marché de l'assurance Santé collective de plus en plus réglementé et normalisé : mise en œuvre du Panier de soins ANI et des limitations du contrat responsable
- ✓ Une concurrence accrue avec de nouveaux entrants sur le secteur
- ✓ Un contexte économique toujours très tendu entraînant une nécessité pour les entreprises de maîtriser leurs coûts notamment de protection sociale
- ✓ Une perception renforcée des entreprises sur les liens entre Santé et Bien Être des salariés d'une part et performance de l'entreprise d'autre part (99%



Pour mémoire : PLAN SANTE AU TRAVAIL 2016-2020

ACTION 2.13. Promouvoir un environnement de travail favorable à la santé

- Diffuser des bonnes pratiques et la connaissance des ressources, y compris du système de soins et de la prévention en santé publique et sensibiliser les acteurs pertinents au sein de l'entreprise afin d'encourager les entreprises à mettre en oeuvre des démarches de conception de lieux et d'environnements de travail favorables à la santé ;
- Mettre les travailleurs et leurs représentants en situation de proposer des actions visant à rendre l'environnement de travail favorable à la santé ;
- Inciter les services de santé au travail à conduire des actions de promotion de la santé en lien avec l'activité professionnelle, par exemple en les identifiant dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) ;
- Mobiliser les branches afin qu'elles conduisent, notamment avec l'appui des organismes de protection sociale complémentaire, des actions de prévention des risques professionnels et de promotion de la santé au travail.

À propos



Interview with **Jean-Luc Garde**, director Malakoff of Médéric group, and administrator of Ipse

What has led the Malakoff Médéric Group to initiate the “Entreprise Territoire de Santé” (Enterprise Health Territory) process ? To what extent is this initiative an innovation ?

A player in Health and Welfare for 200.000 companies in France, Malakoff Médéric studied for over 7 years the evolution of health and well-being of employees at work. These studies help to understand the impact of all the determinants of health on business performance.

With *Entreprise Territoire de Santé* Malakoff Médéric associates innovative services to the health insurance and welfare benefits of all contracts, in order to meet :

- ✓ the major challenges of employers : reduce absenteeism, control the cost of their contract, support their employees in difficulties and integrate their regulatory obligations.
- ✓ the concerns and expectations of the employees: preserve their health-capital, to better manage their spending through prevention, screening, health coaching, guidance in care provision, analysis of quotes and payment tracking devices.

Entreprise Territoire de Santé is open to all companies with guarantees and personalized services based on their size, industry and geography. More than a «good practice», it is a major innovation in the relationship between the insurer, the company and its employees; the company becomes in effect a new territory for the health and well-being of employees, and this is certainly one of the major drivers of its performance.

What were the elements of context when we launched *Entreprise Territoire de Santé*?

- ✓ Increasing regulation and standardization of the collective health insurance market
- ✓ Increased competition with new entrants to the sector
- ✓ A still very difficult economic climate resulting in the need for companies to control their costs, including social protection
- ✓ Enhanced perception of employers about the links between health and well-being of employees and the business performance (99% of managers agree that the Health and Well Being of Employees contributes to company performance - source Opinionway survey, May 2015)

Other contextual elements were added in the meantime, which clearly validate and support this Malakoff Médéric initiative :

- ✓ Reaffirmed role of professional sectors in the definition of health coverage through recommendations, as well as in risk prevention and in health promotion (Occupational Health Plan 2016-2020)
- ✓ Obligation of the branches to meet a «high degree of solidarity» and thus offer «non-direct contributory» services
- ✓ Increasing volatility of Health contracts, requiring insurance agencies to find new loyalty vectors.

Entreprise Territoire de Santé (ETS): How does it work ?

Entreprise Territoire de Santé is a win/win process for the employers and for the employees.

For the employers, ETS is realized through 4 programs, with dedicated tools and solutions:

- ① Control the contract cost without sacrificing quality
- ② Reducing absenteeism in the company

- ③ Finding solutions for employees in case of difficulties
- ④ Make regulatory obligations a performance lever

For the employees, these are services, allowing :

- ⊙ to preserve health
- ⊙ access to quality care at controlled costs
- ⊙ help in difficult moments of life (work stoppages, financial difficulties, a situation of need)

We also see at Malakoff Médéric a growing appetite of professional sectors, enterprises and their employees for this Health Company approach.

Additional coverage must now present a «high degree of solidarity» and thus offer «direct non-contributory» services to be eligible for branch recommendations. Decree-Law of 12/11/2014 sets the share of financing of non-contributory benefits to 2% or more of the contribution. All tenders from the branches, therefore, comprise now demands for prevention

Stay fit	61%
Be accompanied in case of sickness to facilitate return to work	60%
Rate health risk profile	56%
Sleep well	53%
Benefit from a personalized program to improve lifestyle (weight, smoking, sleep)	51%
To be better followed up on severe diseases or risk factors (type diabetes, hypertension...)	46%
Control over one's nutrition	44%
Have better medical care	38%
To receive psychological help in times of hardship, personal or professional difficulties	33%
Reconciling work and chronic work-related disease	25%
Caring for a dependent parent or a sick relative	22%
Stop smoking or smoke less	17%
Drink less alcohol	13%

Would be interested if proposed by employer	
Stay fit	61%
Be accompanied in case of sickness to facilitate return to work	60%
Rate health risk profile	56%
Sleep well	53%
Benefit from a personalized program to improve lifestyle (weight, smoking, sleep)	51%
To be better followed up on severe diseases or risk factors (type diabetes, hypertension...)	46%
Control over one's nutrition	44%
Have better medical care	38%
To receive psychological help in times of hardship, personal or professional difficulties	33%
Reconciling work and chronic work-related disease	25%
Caring for a dependent parent or a sick relative	22%
Stop smoking or smoke less	17%
Drink less alcohol	13%

and services, demands which Malakoff Médéric can more easily respond thanks to *Entreprise Territoire de Santé*.

Malakoff Médéric is a legitimate player on these issues

The Occupational Health Plan 2016-2020 thus recognizes the role of health insurance in additional risk prevention at work and, in particular, within the branches; and employers and their

employees adhere increasingly more.

Thanks to its positioning, Malakoff Médéric, is particularly legitimate to act on this field of Prevention, Health and Well Being. *Entreprise Territoire de Santé* indeed meets perfectly these expectations of employers and employees and emphasizes very concretely both the values of our Group and its strong commitment to consider health in a globalized approach. ■

Reminder : OCCUPATIONAL HEALTH PLAN 2016-2020

ACTION 2.13. Promoting a health-enhancing working environment

- Disseminate good practices and knowledge about resources, including the care and prevention system in public health and raise awareness among the relevant actors within the company in order to encourage employers to implement approaches to design health-promoting workplace environments ;
- Allow the workers and their representatives to propose measures in order to make the working environments health-enhancing ;
- Encourage occupational health services to conduct health promotion activities related to the professional activity, for example by identifying them in the goals and means multi-year contracts (CPOM) ;
- Mobilize the branches so that they drive, especially with the support of supplementary welfare agencies, the actions on occupational risk prevention and occupational health promotion.

TTIP : une menace pour l'assurance-maladie et les soins de santé ?

Depuis Depuis juillet 2013, L'Union Européenne et les Etats-Unis négocient officiellement un traité de libre-échange, le TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership), afin de créer à terme la zone commerciale la plus attractive au monde. Négocié durant trop longtemps dans le plus grand secret, l'accord prévoit notamment une harmonisation des normes environnementales, sanitaires, alimentaires, etc. ainsi que l'instauration de tribunaux d'arbitrage privés pour le règlement des litiges entre les entreprises et les Etats. Régulièrement présenté comme un Cheval de Troie des multinationales, ou comme une perte de souveraineté majeure pour les Etats, et massivement rejeté par les associations de consommateurs et de défense de l'environnement, le TTIP suscite encore une âpre controverse.

En février de cette année, les 5 mutualités belges ont adopté une position commune au sujet du TTIP dont les négociations ont repris au premier trimestre 2016. Regroupés au sein du Collège Intermutualiste National (CIN), ces organismes couvrent l'ensemble des assurés sociaux belges – puisque ceux-ci ont pour objet la gestion de la Sécurité sociale.

Intitulé « Notre santé et le TTIP : des incompatibilités majeures ! », le rapport souligne les dangers que ferait peser le TTIP sur la pérennité du système d'assurance maladie, l'accès universel aux médicaments et aux soins de santé de qualité, ou encore le respect des politiques de prévention face au lobbying intensif des multinationales de l'industrie pharmaceutique. Ces craintes sont en partie légitimées par l'opacité des négociations entre les États-



Unis et la Commission européenne.

Rappelant que « la santé et les services sociaux sont des services d'intérêt général qui font partie du bien commun », ces principes étant même inscrits dans les articles 35 et 36 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, les auteurs du rapport indiquent que « nul ne sait avec certitude si ces principes resteront garantis sous le TTIP ».

Bien que le Parlement européen ait voté une résolution le 8 juillet 2015 recommandant d'exclure du « TTIP les services publics, les services d'intérêt général et les systèmes de sécurité sociale », rien ne semble indiquer aujourd'hui que ces revendications aient été prises en compte.

Le rapport met donc en garde contre « l'ouverture de l'assurance maladie obligatoire aux assureurs à but lucratif ainsi que l'introduction d'éléments compétitifs dans le système de santé, la privatisation progressive du secteur public des soins de santé financés par le secteur privé [qui] pourraient conduire à la seule promotion des intérêts commerciaux plutôt qu'à l'amélioration de la situation sanitaire et des services de santé et à l'accès aux soins de santé de qualité. »

Les rapporteurs Belges dénoncent la proposition de tribunaux d'arbitrage privé par le TTIP. Ce dispositif permet notamment de transposer aux relations entre entreprises et Etats les règles du droit commercial. Cette mesure permettrait à des multinationales d'attaquer des Etats aux agissements contraires à leur intérêt commercial. Ces tribunaux seraient composés de juges « privés » rendant leur décision sans offrir les garanties minimales de procédure et de transparence. Ce système qui fonctionne déjà ailleurs dans le Monde a notamment permis à plusieurs firmes américaines de l'industrie du tabac d'attaquer des pays comme l'Australie ou l'Uruguay pour avoir imposé les paquets de cigarette neutres sous le prétexte « d'atteinte à leur image de marque ». Non contente de remettre en cause la souveraineté des Etats dans le domaine de la justice, l'instauration de ces tribunaux privés apparaît comme un moyen de faire primer les intérêts économiques sur l'intérêt général.

Rappelons qu'à l'initiative de la Commission Synergie, l'Ipse a rencontré Emmanuel Bourcieu, conseiller commercial à la représentation de la Commission européenne à Paris le 8 mars 2016 (Voir Folio 70/ Entretien en libre accès sur notre site internet). A cette occasion, l'Ipse a pu prendre acte d'avancées significatives en termes de transparence dans les négociations et d'une clarification sur le rôle et le périmètre d'action des tribunaux d'arbitrage. Toutefois, l'absence de garanties à ce jour sur le futur de la protection sociale dans l'hypothèse d'une entrée en vigueur du TTIP incite l'Ipse à maintenir sa pression et son travail de veille pour faire entendre l'intérêt et les positions de ses adhérents. ■

Does TTIP represent a threat to health insurance and health care ?

Since July 2013, The European Union and the United States have been officially negotiating a free trade agreement aiming at creating the most attractive trading area in the world. Negotiated for far too long in deepest secrecy, the agreement provides for the harmonization of environmental, health, food, etc. standards and the establishment of private arbitration tribunals to settle disputes between companies and states. Often presented as a multinationals' Trojan Horse, or as a major loss of sovereignty for states and overwhelmingly rejected by consumer and environmental protection associations, the TTIP still provokes a bitter controversy.

In February this year, the 5 Belgian mutual companies adopted a common position on TTIP, the negotiations of which resumed in the first quarter of 2016. Grouped within the Collège Inter-mutualiste National (CIN), these organizations cover all the Belgian social insurers – since their common purpose is the management of social Security.

Entitled “Our health and TTIP: major incompatibilities!” the report highlights the dangers that TTIP would place on the sustainability of the health insurance system, universal access to medicines and quality health care, or the respect of prevention policies in face of the intense lobbying by the pharmaceutical industry multinationals. These fears are partly legitimized by the opacity of the negotiations between the United States and the European Commission.

Recalling that “health and social services are services of general interest that are part of the common good”,



principles that are even enshrined in articles 35 and 36 of the Charter of Fundamental Rights of the European Union, the authors of the report indicate that “no one knows for sure whether these principles remain guaranteed under the TTIP.”

Although the European Parliament has passed a resolution on 8 July 2015 recommending to exclude from the TTIP “public services, services of general interest and social security systems”, there are no indications today that their recommendations have been taken into account.

The report therefore warns against “the opening of compulsory health insurance to for-profit insurers and the introduction of competitive elements into the health system, the progressive privatization of the public sector in health care funded by the private sector [which] may lead to the promotion of commercial interests only, rather than improving the health status and health services and access to quality health care.”

The main point of criticism formulated by the Belgian rapporteurs regarding TTIP concerns the private arbitration tribunals. This system, defended by the United States, serves in particular to transpose to the relationship between companies and states the rules of commercial law. This would allow multinationals to sue States taking steps contrary to their commercial interest. And the “private” judges would make their decision without offering the minimum procedural guarantees and transparency. These courts, already operating elsewhere in the world, have allowed several US tobacco industry firms to sue countries such as Australia and Uruguay for imposing neutral cigarette packets under the pretext of “threat to their brand.” In addition to being a challenge to the sovereignty of the States in the field of justice, the establishment of these private courts appears clearly as a way to give priority to economic interests over the general interest.

Remember that at the initiative of the Synergy Commission, Ipse met with Emmanuel Bourcieu, trade counsellor at the Representation of the European Commission in Paris, on March 8, 2016 (See Folio 70 / Interview freely available on our website). On this occasion, Ipse was able to note significant advances in terms of transparency in the negotiations and clarification on the role and scope of action of the arbitration courts. However, the lack of guarantees to date on the future of social protection in the event of entry into force of TTIP encourages Ipse to maintain its pressure and monitoring work in order to voice the interests and positions of its members. ■



Façonner le nouveau monde du travail :

impacts de la digitalisation et de la robotisation

L'Ipse a participé les 27, 28, 29 juin à une conférence organisée par notre partenaire ETUI (European Trade Union Institute/ Institut Syndical Européen) à Bruxelles. Intitulée « Façonner le nouveau monde du travail : impacts de la digitalisation et de la robotisation », la manifestation a rencontré un franc succès avec la présence de 150 intervenants et de 650 participants. Divisée en 24 panels et 7 sessions plénières, la conférence a rassemblé partenaires sociaux européens, universitaires, parlementaires et commissaires européens autour du futur monde du travail dans le contexte de la quatrième révolution industrielle.

Un constat s'est imposé au fil des discussions : la digitalisation de l'économie est bel et bien une « révolution de rupture » comme annoncé en ouverture des débats par l'essayiste américain Jérémy Rifkin. Même si les effets en matière de destruction d'emploi ne sont pas encore quantifiables comme l'a justement rappelé la sociologue Dominique Méda, les bouleversements à venir impliquent de repenser l'organisation du travail avant de mettre en place un cadre normatif protecteur pour les travailleurs. A cet effet, les représentants de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) ont

appelé à une meilleure réglementation des plateformes en ligne et à la reconnaissance des relations d'emploi devant le phénomène des « faux indépendants » - travailleurs avec un lien de subordination qui ne bénéficient pas des garanties contenues dans un contrat de travail.

Au niveau des décideurs politiques, Marianne Thyssen, commissaire européenne à l'emploi et aux affaires sociales, a souligné que la Commission est attentive à cette « transformation fondamentale du monde du travail ». Elle souhaite, à l'issue de la consultation lancée par l'exécutif européen sur le socle commun des droits sociaux, poser les bases d'une convergence par le haut des normes en matière de condition de travail ou encore d'accès à la protection sociale. Les parlementaires européens ont quant à eux appelé les syndicats et représentants des organisations professionnelles à se mobiliser sans attendre pour faire pression sur l'exécutif européen sur ces questions.

Riche de débats et de propositions, cette conférence a démontré la pleine implication des syndicats à l'échelle de l'Europe à se mobiliser pour un monde du travail où l'efficacité économique se conjugue pleinement avec les valeurs de solidarité et de justice sociale. Dans la poursuite de la réflexion engagée par l'Ipse sur l'évolution du monde du travail et des modèles de protection sociale, Philippe Pochet, directeur de l'ETUI, a exhorté les participants de cette rencontre à **ne pas négliger un autre défi d'importance : l'environnement et la nécessaire transition énergétique.**

Les actes de conférence seront publiés prochainement. L'Ipse s'engage à les diffuser largement à ses partenaires. ■



Shaping the new world of work:

The impacts of digitalisation and robotisation

On 27, 28, 29 June, IPSE participated at a conference organized by our partner ETUI (European Trade Union Institute) in Brussels. Entitled “Shaping the new world of work: the impacts of digitization and robotisation”, the event was a resounding success with the presence of 150 speakers and 650 participants. Divided into 24 panels and 7 plenary sessions, the conference brought together European social partners, academics, MEPs and EU Commissioners around the future world of work in the context of the fourth industrial revolution.

One thing has emerged over the discussions: the digitization of the economy is indeed a “disruptive revolution”, as announced in an open debate by the American essayist Jeremy Rifkin. Although the job destruction related effects are not yet quantifiable, as rightly recalled sociologist Dominique Meda, the forthcoming changes in-

volve rethinking the organization of work before putting in place a protective legal framework for the workers. To this end, representatives of the European Trade Union Confederation (ETUC) called for better regulation of online platforms and recognition of employment relationships to the phenomenon of the “false self-employed” – i.e. workers with a subordination link to the employer, but that do not enjoy the guarantees contained in an employment contract.

At the level of policy makers, Marianne Thyssen, European Commissioner for Employment and Social Affairs, stressed that the Commission is attentive to this “fundamental transformation of the world of work”. She would like, upon the consultation launched by the EC on the common foundation of social rights, to lay the foundations for a convergence from above of the working condition standards, as well as of the access to social protection.

The MEPs have meanwhile called on trade unions and representatives of professional organisations to take immediate action to put pressure on the European Commission on these issues.

With plenty of debates and proposals, this conference demonstrated the full involvement of trade unions across Europe in mobilising for a world of work where economic efficiency is fully combined with the values of solidarity and social justice. In pursuit of the discussions initiated by the IPSE on the changing world of work and social protection models, Philippe Pochet, director of CASE, **urged the meeting participants not to overlook another major challenge: the environment and the necessary energy transition.**

The Conference proceedings will be published soon. IPSE is committed to disseminate them widely to its partners ■





les métamorphoses du travail à l'épreuve du numérique : *les réponses de la protection sociale solidaire*

C'est à la Maison de l'Europe de La Haye que s'est tenue la 42^e Rencontre Ipse, les 30 et 31 mai derniers sur le thème : « les métamorphoses du travail à l'épreuve du numérique : les réponses de la protection sociale solidaire ».

Le thème de la première session a été l'occasion pour l'ensemble des participants de mieux cerner les différents enjeux liés à l'essor de cette « quatrième révolution industrielle ». Les risques sociaux que font peser la transition numérique de l'économie avec le retour annoncé du « travail-marchandise » implique une réponse forte de la société civile organisée pour porter les valeurs de solidarité.

La deuxième session axée sur « Le travail en plein bouleversement », a notamment été marquée par l'intervention du député français Pascal Terrasse, qui a vanté les capacités de l'économie collaborative présenté dans son récent rapport parlementaire de référence.

Lors de la troisième session : Les « nouveaux droits à la protection sociale »

Maître Jacques Barthélémy a défendu l'idée d'un régime universel salariés/ indépendants afin de mieux concilier les nouvelles aspirations à l'autonomie des actifs et l'intérêt général de la collectivité de travail.



La dernière session a vu les acteurs de la protection sociale et solidarité engagés au niveau européen et international apporter plusieurs propositions face aux défis du numériques. Citons, **Paula Guimarães, administratrice de la mutuelle Montepio Geral** (Portugal), qui a notamment souligné comment l'outil numérique en lui-même pouvait bénéficier aux organismes de protec-

tion sociale en termes de fonctionnement interne, de solvabilité financière et de liens de proximité renforcés avec leurs assurés.

La Rencontre s'est achevée par les conclusions produites par Philippe Frémaux. L'éditorialiste de la revue Alternatives économiques, a souligné que le développement de l'économie numérique ne signifiait pas pour autant une disparition programmée et brutale du salariat. Il a invité l'ensemble des acteurs de la protection sociale et solidaire à engager des solutions innovantes dans un nouveau contexte pour maintenir le caractère collectif de la solidarité.

Au mois d'Octobre prochain, l'Ipse organisera une 43^e Rencontre à Bruxelles, sur des thématiques liées aux Big Data et à l'exploitation personnelle des données.

Cette prochaine Rencontre sera l'occasion d'aborder les questions liées au Big Data et à la collecte des données personnelles, un défi majeur pour les acteurs de la protection sociale et solidaire. ■



Paula Guimarães, Présidente de la Fondation Grace

A l'invitation de Paula Guimarães, Présidente de la Fondation Grace, la délégation générale de l'Ipse a rencontré l'équipe dirigeante de cette fondation à but non lucratif dont l'objet est de promouvoir la responsabilité sociale et la citoyenneté dans l'entreprise, le 28 avril à Lisbonne. Pionnière dans le domaine de la RSE au Portugal, la Fondation Grace a été créée en février 2000 et compte désormais 138 entreprises associées. 59 grandes entreprises dont plusieurs multinationales mais aussi 63 PME, 11 petites entreprises.

Grace est l'acronyme de "Grupo de Reflexão e Apoio à Cidadania Empresarial". La Fondation a pour principales missions de réfléchir avec ses partenaires aux meilleures initiatives en termes de Responsabilité Sociale des Entreprises puis de participer activement à leur développement.

Depuis Janvier 2013, elle est présidée par notre amie et partenaire Paula Guimarães par ailleurs administratrice de la mutuelle Montepio Geral et membre du conseil d'administration de l'Ipse.

Au cours de cette rencontre, la délégation générale de l'Ipse a pu mesurer le dynamisme et la pleine implication

de la fondation pour promouvoir les bonnes pratiques dans l'entreprise. Ainsi, Grace mène chaque année à l'échelle du pays son programme GIRO (GRACE, Intervir, Recuperar e Organizar) rassemblant plus d'une centaine de volontaires issus de ses entreprises membres. L'espace d'un mois, la plus grande campagne de bénévolat citoyen au Portugal est l'occasion d'organiser et de promouvoir toutes les initiatives de solidarité à destination des populations les plus pauvres ou isolées du pays. Ce programme propose également de sensibiliser tous les publics sur les bons comportements à observer en matière environnementale. ■



Faire progresser les droits sociaux

Une consultation est ouverte pour faire progresser les droits sociaux européens. L'Ipse y répondra au nom de ses adhérents. Cette consultation porte sur le pilier européen des droits sociaux.

Ce pilier doit constituer un document de référence autonome à caractère juridique qui définira les valeurs et principes partagés au niveau européen. Il reprend les droits sociaux issus de la législation européenne mais va plus loin pour s'adapter aux mutations actuelles et intégrer de nouveaux enjeux.

Le 8 Mars dernier, une première ébauche de ce pilier a été élaborée par la Commission. Ce document aborde des thématiques diverses : égalité hommes/femmes au travail, accès à la formation, dialogue social, etc. La consultation publique ouverte permettra d'affiner cette ébauche.

Les résultats de cette consultation seront pris en compte pour élaborer une version finale de ce socle qui devrait être présentée début 2017. Grâce à ce cadre, la législation devra peut-être être révisée ou complétée.

L'Ipse souhaite donc faire entendre sa voix sur ces questions cruciales. Elle y associera ses adhérents et ses partenaires en Europe par le biais de réunions de travail et de consultations directes.

Cela permettra à l'Ipse, dans l'intérêt de ces adhérents, de jouer au mieux son rôle de lobbyiste auprès des institutions européennes. ■

Santé & Travail

Une action mutualiste d'intérêt général

**Entretien avec
François Desrioux,**
rédacteur en chef
de *Santé & Travail*



➤ Quel est le principal objet de *Santé & Travail* ?

Santé & Travail est un magazine trimestriel lancé par la FNMF en 1991 dans le cadre de sa politique de prévention. Il s'adresse aux acteurs de la prévention dans le monde du travail : élus des CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), médecins et infirmières du travail, IPRP (Intervenants en Prévention des Risques Professionnels), à l'Inspection du travail, aux CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail).

Le magazine s'est rapidement imposé comme une référence dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Nous occupons un rôle reconnu de vigie, de sensibilisation des médias, de l'opinion et des décideurs sur les enjeux liés à la santé au travail.

Le trimestriel s'adresse aussi bien à un public d'experts et de professionnels de terrain qu'aux non spécialistes que sont les représentants du personnel. C'est ce qui fonde l'originalité comme le succès de notre démarche. A ce titre, l'ETUI

(Institut syndical européen) souligne que nous sommes uniques en Europe.

Notre marque de fabrique, c'est aussi l'indépendance professionnelle de notre ligne éditoriale. Nous traitons de sujets sensibles qui sont loin de faire consensus entre les partenaires sociaux. Nous apportons un point de vue, celui de la santé au travail, notre seule limite ce sont les connaissances scientifiques... Pour cela, nous nous appuyons sur un comité de rédaction composé d'experts des différentes disciplines de la santé au travail. C'est cela qui garantit notre indépendance. C'est aussi un gage de sérieux et de crédibilité de l'information que la Mutualité met à la disposition des partenaires sociaux et des acteurs de la prévention.

Depuis 2007, *Santé & Travail* est édité par une Union de Groupe Mutualiste (UGM) qui regroupe la FNMF, la FMF, la Macif, Mutex Union et Chorum. L'UGM a développé des partenariats avec la MGEN et la MNT pour diffuser le magazine auprès des acteurs de la santé au travail dans l'Education nationale et la fonction publique territoriale. Et depuis 2007, la

réalisation du magazine et son développement se font en partenariat avec le mensuel Alternatives économiques.

➤ Quels sont les sujets de préoccupation en santé au travail en ce moment ?

Toutes les enquêtes, qu'elles soient nationales ou internationales, affichent plutôt une dégradation des conditions de travail. Le travail s'intensifie, se rationalise, se standardise, dans la production, comme dans les services, dans le secteur privé ou dans le secteur public ou hospitalier. Les contraintes de temps sont plus fortes, les salariés ou les agents éprouvent de plus en plus le sentiment de faire un travail de mauvaise qualité dans lequel ils ne se reconnaissent pas, qui « perd du sens »... Résultat, les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) sont la première cause de maladies professionnelles et les Risques Psycho Sociaux (RPS) constituent le premier motif de consultation dans les centres de pathologies professionnelles. Or, s'attaquer à ces risques « organisationnels », impose de changer de paradigme dans l'approche traditionnelle de la prévention.

On ne peut pas réduire ou limiter les RPS, comme on le ferait pour les expositions à l'amiante ou pour les nuisances sonores. Il faut changer l'organisation du travail, changer le travail, même. Tous les acteurs de l'entreprise sont bousculés.

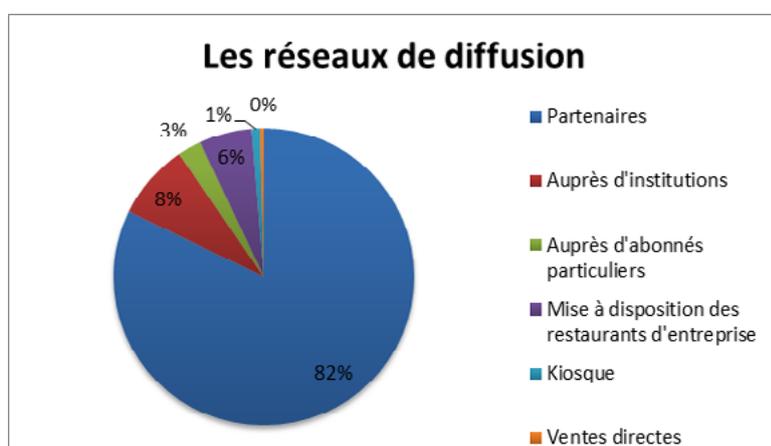
La pénibilité du travail constitue un autre sujet de préoccupation. On ne peut pas demander aux salariés de travailler plus longtemps en reculant l'âge de la retraite, sans se préoccuper de savoir si les conditions de travail sont compatibles avec l'avance en âge et le vieillissement des travailleurs.

Au-delà des polémiques stériles sur le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P), la vraie question, c'est comment fait-on pour que les gens qui partent à la retraite le fassent depuis leur emploi et non depuis le chômage, l'incapacité, l'invalidité ou le RSA, parce que leur état de santé était devenu incompatible avec les exigences toujours plus fortes du travail.

Enfin, la question des pesticides est aussi lourde de conséquences sur le domaine de la santé au travail. On continue de jouer avec le feu en autorisant la mise sur le marché de véritables bombes à retardement qui rendront les salariés agricoles malades de cancers dans vingt ou trente ans.

Comment pourriez-vous travailler avec l'IPSE ?

Santé & Travail est un outil pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail. Cela représente un effort conséquent de la famille mutualiste, qui est l'une des composantes de l'Ipse, pour mieux préserver la santé des salariés. C'est aussi une action mutualiste d'intérêt général. On pourrait imaginer que l'Ipse agisse avec l'ensemble de ses composantes de la protection sociale non lucrative pour démultiplier l'action de la Mutualité dans ce domaine. ■



A retenir Santé et Travail :

- Lancée en 1991 par la Mutualité Française (FNMF)
- Gérée par une union de mutuelles : FNMF, Macif, FMF, Mutex et Chorum
- En 9 ans, la diffusion est passée de 2 500 à 33 000 exemplaires.
- En 2015, Diffusion à plus de 35 000 exemplaires en moyenne
- 2016 : Prospection auprès de 20 000 adresses
- 312 000 visites sur site de Santé et Travail en 2015 soit 26 000 visites par mois
- 82% de nouveaux visiteurs en 2015



Deux Colloque Professionnel sont programmés pour ce dernier quadrimestre. ils se dérouleront les 14 octobre et 2 décembre 2016.

- 14 octobre : les discussions s'articuleront principalement sur l'analyse économique et les perspectives du modèle des complémentaires de santé.
- 2 décembre : les débats seront cette fois axés sur le futur des politiques de prévention des institutions mutualistes et paritaires, liées notamment aux conséquences du changement climatique

Il est important de souligner la pertinence et le lien profond qui unissent chacune des thématiques choisies.

Le choix de ces thèmes témoigne de la volonté de l'Ipse et de ses adhérents de se placer comme un laboratoire d'innovations dans un contexte de profonds bouleversements économiques, environnementaux et sociétaux.

Le délégué général a proposé de mettre en place un partenariat avec Médecins du Monde ainsi que Philippe Pochet de l'ETUI, pour le second colloque afin de mieux sensibiliser les participants sur les défis économiques et sanitaires liés aux changements climatiques. ■

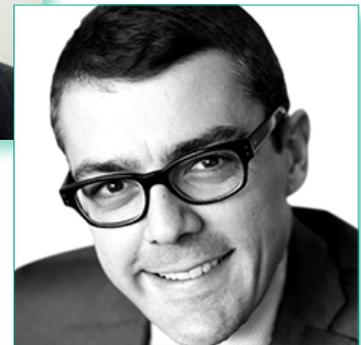


La sécurité sociale



Julien Damon

Professeur associé à Sciences Po, enseignant à HEC et chroniqueur aux Échos



Benjamin Ferras

Conseiller - Cabinet de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé

La collection “*Que sais-je?*” vient d’être complétée par une nouvelle publication consacrée à la ‘sécurité sociale’ et rédigée par deux enseignants à Sciences Politiques Paris. Julien Damon est aussi conseiller scientifique à l’Ecole nationale supérieure de sécurité sociale et Benjamin Ferras, inspecteur à l’I.G.A.S, enseigne aussi à l’Institut d’Etudes Politiques de Lille.

Forts de leur double expérience, ils exposent un sujet d’une actualité brûlante aussi bien du point de vue politique, économique, social et juridique et ceci dans le cadre d’une collection connue pour ‘l’universalité des sujets traités et le pluralisme des approches’.

Le sujet en lui-même de la sécurité sociale est d’une grande complexité et les approches de sa présentation peuvent être multiples et dépendent, bien entendu, de l’angle et de la vision du ou des auteurs. Damon et Ferras admettent d’entrée en jeu que ‘la complexité [des] institutions [de la sécurité sociale] et de ses mécanismes déroutent le néophyte mais aussi le ges-

tionnaire et l’expert’. Au sens large, la sécurité sociale est synonyme de protection sociale. Cependant et fort heureusement, un encadré présente de façon succincte la sécurité sociale, dans son acception stricte et restreinte. D’autres encadrés suivront, pour la plus grande utilité du lecteur, dans d’autres sections du livre.

Trois chapitres sont consacrés au sujet et traitent, d’une part les fondations, ambitions et évolution, d’autre part les prestations, institutions et organisation, enfin les tensions, complications et horizons avant de présenter les conclusions des auteurs.

Sans entrer dans les détails, je souhaite relever quelques aspects qui illustrent, entre autres, l’intérêt de la lecture de ce livre :

- la présentation de la contribution du ‘père’ de la sécurité sociale, Pierre Laroque, à cette création ;
- l’analyse de l’objection libérale radicale dans ce domaine, du prix Nobel Friedrich Hayek, qui fut mon professeur à l’université de Freiburg, mais dont je ne partage nullement

les idées en la matière, considéré comme ‘contempteur de toute protection sociale obligatoire [qui] rejette l’intervention publique en matière de solidarité ;

- les aspects chiffrés des prestations de la protection sociale qui montrent que plus de 60% des dépenses sont consacrées à la sécurité sociale. Un pourcentage élevé est également consacré à l’aide sociale (pauvreté, précarité, handicap), etc. Il est intéressant de relever dans ce contexte que les prestations de protection sociale par type de risque montrent que près de la moitié des prestations sont consacrées à la vieillesse /survie et que seuls 3% sont consacrés à la pauvreté et à l’exclusion sociale. Quant aux ressources des branches de sécurité sociale un peu plus de 60% proviennent des cotisations et seulement 13% des impôts et taxes affectées ;
- les principales données relatives aux différentes branches du régime général, ainsi que l’organisation institutionnelle des différents régimes de sécurité sociale.

Bien entendu, la sécurité sociale, tant au sens étroit qu'au sens large, a été et sera dans l'avenir, confrontée à des évolutions prévisibles ou non.

Le dernier chapitre met en évidence des tensions et complications.

L'évolution démographique, si souvent citée, mène au constat que 'depuis 1945, non seulement les risques couverts et les protections apportées ont constamment crû mais, de plus, la population s'est transformée dans sa structure comme dans ses demandes et besoins.' Soulignons dans ce contexte par exemple le problème du vieillissement et de la dépendance. N'oublions pas la proposition du Conseil de l'Europe dans ce contexte qui vise, dans le cadre de la classification internationale, la création d'une dixième branche de sécurité sociale consacrée à la dépendance au sens large.

La fraude, la simplification. Dans ce contexte, la rationalisation s'imposera également à l'avenir, en effet, selon une enquête communautaire le système de santé et celui de la sécurité sociale figurent parmi les trois premières préoccupations des citoyens.

Les auteurs arrivent à la conclusion qu'un des principaux objectifs de la sécurité sociale à la française a été globalement atteint : la généralisation. Mais cette généralisation [...] n'est pas synonyme d'amélioration systématique des couvertures [...]. La sécurité sociale demeure donc encore une ambition. Et j'ajouterais que les publications relatives la sécurité sociale ne devraient pas se limiter à la seule dimension nationale, mais devraient aussi se référer à une dimension dépassant les frontières nationale et qui devient communautaire voire internationale.

Certes, le livre se réfère à divers endroits à des publications de sources internationales, mais n'aborde pas l'aspect international de la sécurité

sociale, au propre sens du terme, à savoir les instruments normatifs et de coordination en la matière. Evidemment, une présentation détaillée aurait sans doute dépassé les 125 pages d'un Que sais-je. Mais la mention des divers aspects aurait permis de faire allusion à un aspect relativement peu connu. On aurait notamment pu montrer que les engagements de la France au niveau des instruments normatifs internationaux, notamment du Code européen de sécurité sociale et de son Protocole du Conseil de l'Europe mériteraient un examen approfondi ; sans parler des instruments de coordination en matière de sécurité sociale. Il est d'ailleurs fort intéressant de constater que les organisations syndicales ne se réfèrent quasiment jamais, ou seulement exceptionnellement, dans le cadre de leurs revendications, à ces obligations acceptées au niveau international, pour soutenir leur demandes. Or le rôle important des organisations syndicales au niveau international n'est pas à négliger.

On aurait également pu parler de la contribution exemplaire d'experts de la France et d'autres pays, dans le cadre de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe ou d'autres organisations internationales, à la création des systèmes de protection sociale des pays de l'Europe centrale et orientale, après la chute du Mur.

Certes la sécurité sociale ne semble plus faire la 'une' des journaux et des préoccupations, aussi bien au niveau national qu'international. N'oublions cependant pas les rencontres instructives et fructueuses de l'Ipse et, par exemple, de l'Institut Max Planck de Munich avec leurs experts de réputation internationale, qui auraient pu être mentionnées. Sachant que la sécurité sociale, selon les termes utilisés dans un des communiqués finaux d'une des Conférences des ministres européens responsable de la sécurité

sociale –organisées dans le cadre du Conseil de l'Europe –, est 'la première ligne de défense contre la pauvreté', l'implication actuelle des fonctionnaires nationaux et internationaux dans ce domaine me semble malheureusement bien timorée. Quid de leurs instructions ? Les grands experts gouvernementaux des années 80 à 95 en la matière, au niveau national et/ou international qui ont contribué, chacun à sa façon et avec son approche, à ce qu'on peut appeler 'le modèle social européen' (modèle qui vient d'ailleurs d'être élargi, dans des considérations théoriques, par la dimension encore peu exploitée, à savoir celle des droits de l'homme) sont à la retraite ou vont l'être. La nouvelle génération devra avec ses idées et son expérience combler leur absence et continuer à 'repenser la sécurité sociale', selon l'expression d'un grand internationaliste.

Après avoir déjà lu, par exemple, 'Le droit de la protection sociale' de Francis Kessler, 'Le droit de la sécurité sociale' de Jean-Pierre Laborde, ou le 'Droit international et européen de la sécurité sociale : ONU, OIT et Conseil de l'Europe' de Pierre-Yves Greber, la lecture du Que sais-je de Damon et de Ferras devient un complément indispensable compte tenu de son approche aussi bien pédagogique que factuel pour présenter un domaine qui est malheureusement souvent considéré comme technique mais qui est en réalité 'multidisciplinaire'. ■

S. GÜNTER NAGEL

Ancien Chef du Service de la sécurité sociale et de l'emploi au Conseil de l'Europe





The social security

S. GÜNTER NAGEL

Former head of the social security and employment service at the Council of Europe



The collection *Que sais-je* has been supplemented by a new publication devoted to social security and written by two professors at Paris University Political Sciences. Julien Damon is also a scientific advisor to the *l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale* and Benjamin Ferras, an inspector with I.G.A.S, also teaches at the Institute of Political Studies of Lille.

With their double experience, they expose a very topical subject, politically, economically, socially and legally... and this as part of a collection known for presenting 'universal topics and a pluralism of approaches'.

The social security subject itself is of great complexity and the approaches to its presentation can be multiple and depend, of course, on the angle and vision of the author. Damon and Ferras admit from the outset that "the complexity of the Social Security institutions and mechanisms rout neophytes, but also managers and experts". In the broad sense, social

security is synonymous with social protection. However, and fortunately, a box at the beginning presents social security succinctly in its strict and limited sense. Other boxes follow, for the greatest use of the reader, in other sections of the book.

Three chapters are dedicated to this subject and deal, firstly with its foundations, ambitions and evolution, then with the social protection, institutions and organization, and finally with the tensions, complications and horizons, before coming to the conclusions of the authors.

Without going into details, I would like to point out some aspects which, among others, show the interest of reading this book:

- The presentation of the contribution of the 'father' of social security, Pierre Laroque, to this creation;
- The analysis of the radical liberal objection in this area, by the Nobel prize Friedrich Hayek, who was my professor at the University of

Freiburg, although I do not share his ideas on the subject, regarded as 'contemptuous of any compulsory social protection [who] rejects government intervention in matters of solidarity';

- The quantitative aspects of social protection benefits, which show that over 60% of spending goes to social security. A high percentage is spent on welfare (poverty, precariousness, disability), etc. It is interesting to note in this context that social protection benefits by type of risk show that nearly half of the benefits are devoted to old age/survival and only 3% is spent on poverty and social exclusion. As for the resources of social security branches, a little more than 60% come from contributions and only 13% from affected taxes;
- The main data relating to different branches of the general scheme and the institutional organization of the various social security schemes.

Of course, social security, both in the narrow sense and in a broad sense,

has been facing, and will face, changes in the future, foreseeable or not.

The final chapter highlights the tensions and complications.

The so often cited demographic changes, lead to the observation that “since 1945, not only the risks covered and the protections provided have steadily increased but, in addition, the population has changed in its structure and in its demands and needs”. Note in this context, for example, the issue of aging and dependency. Remember the proposal of the Council of Europe in this context that aims, in the international classification framework, to create a tenth branch of social security devoted to dependency in general.

Fraud and simplification. In this context, rationalization will also be needed in the future, in fact, according to a community survey, the health system and the social security are among the top three concerns of citizens.

The authors conclude that “a key objective of French style social security was broadly reached : its generalization. But this generalization [...] does not mean a systematic improvement of coverage [...] Social security remains, therefore, an ambition”. And I would add that the publications on social security should not be limited only to the national dimension, but should also refer to a dimension beyond national borders which becomes of community or even international nature.

True, on several instances the book refers to international source publications, but does not address the international aspect of social security, in the proper sense, namely the normative instruments and coordination in the field. Obviously, a detailed presentation would probably

exceeded the 125 pages of a *Que sais-je*, but the mention of various aspects would have allowed to include a relatively little known aspect. One could, namely, have been able to show that France’s commitments to international normative instruments, notably the European Code of Social Security and its Protocol, of the Council of Europe, deserved a thorough examination; not to mention the coordination of social security instruments. It is also interesting to note that in their claims, trade unions hardly ever, or only exceptionally, refer to these internationally accepted obligations to support their claims. And the important role of trade union organizations at international level is not to be overlooked.

We could also mention the exemplary contribution of experts from France and other countries, in the framework of the European Union, Council of Europe and other international organizations, to the creation of social protection systems in Central and Eastern Europe countries after fall of the Berlin Wall.

True, social security no longer seems make the newspapers headlines and concerns, both domestically and internationally. However, we must not forget the enlightening and fruitful meetings of IPSE – for example, the one at the Max Planck Institute, in Munich – with their internationally recognized experts, that could have been mentioned. Knowing that social security, in the words used in one of the final releases of the Conference of European Ministers responsible for Social Security – organised by the Council of Europe – is “the first line of defence against the poverty”, the current involvement of national and international civil servants in this area unfortunately seems very timid. What about their instructions ?

The great government experts in the field, nationally and/or internationally, who, from 1980 to 1995, have contributed in their own way and with their own approach to what can be called the ‘European social model’ (a model that has, by the way, been expanded in its theoretical considerations by the relatively unexplored dimension of human rights) are already retired, or will soon be. The new generation must fill the gap with her ideas and experience and continue to ‘rethink social security’, in the words of a great internationalist.

Having already read, for example, ‘The right to social protection’, by Francis Kessler, ‘The right to social security’ by Jean-Pierre Laborde, or ‘The International and European Law of Social Security: UN, ILO and Council of Europe’, by Pierre-Yves Greber, reading this *Que sais-je* by Damon and Ferras becomes an indispensable complement given its educational, as well as factual, approach to present a matter that is, unfortunately, often deemed technical, but which is actually ‘multidisciplinary’. ■



La sécurité sociale en danger ?

La Sécurité Sociale française est enviée dans un grand nombre de pays du monde. « Chacun reçoit en fonction de ses besoins et paie en fonction de ses moyens », quelle généreuse philosophie issue du Conseil National de la résistance ! Et pourtant, certains ont décidé que cela ne leur convenait pas.

On les appelle les « anti-sécu », ces mouvements rejettent le système actuel de protection sociale et poussent à la désaffiliation en militant pour l'ouverture à la concurrence en matière d'assurance. Ces groupes sont le plus souvent composés de travailleurs indépendants (avocats, artisans, chefs d'entreprise, médecins, architectes, commerçants...) et déclarent ne plus supporter le poids de leurs charges sociales.

L'Europe leur sert de prétexte. En effet, ils en appellent à un arrêt d'Octobre 2013 de la Cour de Justice européenne suite à l'affaire BKK (Betriebskrankenkasse Mobil Oil). Rappelons que cette caisse d'assurance maladie du régime légal allemand était poursuivie pour publicité mensongère. Et puisque cet arrêt affirme que les organismes légaux d'assurance maladie « relèvent de la directive sur les pratiques commerciales trompeuses », ils en déduis-

ent qu'il s'agit d'entreprises que l'on peut quitter. Selon eux, la réglementation européenne donne aux citoyens le libre choix de leurs assurances maladie et vieillesse.

Mais c'est là un amalgame. Par ailleurs dans une lettre en date du 28 octobre 2013, Klaus Wiedner, directeur général des marchés intérieurs et services à la Commission européenne, éclaircit la situation : « Dans l'état actuel du droit européen, et en l'absence d'une harmonisation, les Etats membres restent libres d'aménager leur système de sécurité sociale, y compris en ce qui concerne l'obligation de s'affilier ».

En revanche, des sanctions sont prévues pour les personnes désaffiliées (amendes de 3^e classe et pénalités de retard) ainsi que pour les assureurs qui les accueillent. Inciter à la désaffiliation est même passible de 6 mois de prison ou de 15 000 euros d'amende.

Nous vous rappelons que Jacques Barthelemy (avocat proche de l'Ipse) est intervenu de nombreuses fois auprès de la Cour Européenne de justice quant à l'obligation d'assujettissement au régime de sécurité social et de complémentaire santé. ■



Amice : 5^e Congrès Biennal



Du 1^{er} au 3 Juin dernier, la belle ville de Gand a accueilli le 5^e Congrès biennal de l'Amice (Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe). Cet évènement a été organisé par l'Union des Associations d'Assurance Mutuelle en Belgique (UAAM- VVOV).

Environ 200 dirigeants et cadres supérieurs de l'assurance mutuelle et coopérative, des experts, des décideurs politiques de toute l'Europe y ont participé. A travers la question « Comment le Mutualisme peut-il sécuriser l'avenir de nos membres, clients et entreprises? », ils ont pu échanger autour des thèmes suivants : protection du consommateur, mutualité et économie collaborative, numérisation et préservation du capital.

La session sur « L'évolution des mutuelles dans le monde numérique. » rejoint le thème traité lors de la 42^e Rencontre Ipse. A ce sujet, le futurologue, Gerd Leonhard a rappelé tous les bouleversements que le numérique fait peser sur le secteur de l'assurance et les relations clients: la numérisation, la désintermédiation, la mobilisation, l'automatisation et la virtualisation. Mais il conclut sur une note positive: « Malgré toutes ces tendances, une chose est sûre : les gens auront toujours besoin d'assurances. » ■

Amice: 5th Biennial Congress

From 1st to 3rd June, the beautiful city of Ghent hosted the 5th Biennial Congress of Amice (Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe). The event was organized by the Union of Mutual Insurance Associations in Belgium (UAAM- VVOV).

About 200 mutual and cooperative insurance leaders and senior managers, experts and policy makers from all over Europe participated. Through the question “How can Mutualism secure the future of our members, clients and businesses?” they were able to discuss the following themes: consumer protection, mutuality and collaborative economy, digitization and preservation of capital.

The session on “The evolution of mutual insurers in the digital world” joined the theme discussed at the 42nd Meeting of IPSE. In this regard, the futurist Gerd Leonhard recalled all the changes that the digital revolution brought to the insurance industry and customer relationships: digitization, disintermediation, mobilization, automation and virtualization. But he concluded on a positive note: “Despite these trends, one thing is certain: people will always need insurance.” ■



Is social security in danger ?



The French Social Security is envied in many countries. “Everyone receives according to their needs and pays according to their means”, what a generous philosophy produced by the Conseil National de la Résistance! Yet, some have decided it was not for them.

Called the “anti-secu”, these movements reject the current system of social protection and encourage disaffiliation from social security by campaigning for the introduction of private insurance schemes. These groups are usually composed of self-employed workers (lawyers, artisans, entrepreneurs, doctors, architects, tradesmen...) that declare no longer bearing the weight of their social burdens.

Europe serves as a pretext to them. In fact, they recall an October 2013 ruling of the European Court of Justice following the BKK case (Betriebskrankenkasse Mobil Oil). For your information, this health insurance fund of the German legal system was sued for false advertising. And since that judgment states that the legal health insurance organizations fall “within the Directive on misleading commercial practices”, they deduce that these

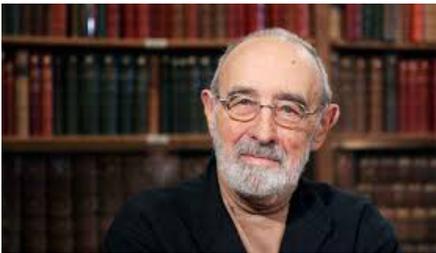
are schemes that they can leave. According to them, the European regulation gives its citizens the freedom to choose their health insurance and old age pensions.

But that is an amalgam. Moreover, in a letter dated October 28, 2013, Klaus Wiedner, Director General for the Internal Markets and Services to the European Commission clarified the situation: “In the current state of European law, and in the absence of harmonization, Member States remain free to organize their social security systems, including as regards the obligation to be insured with a social security scheme.”

However, there are penalties for those who disaffiliate from social security (3rd class fines and penalties for the delays in payments), as well as for the insurers that take them. Even encouraging disaffiliation from social security is punishable by 6 months in jail or a 15.000 € fine.

Note that Jacques Barthelemy (a lawyer close to IPSE) intervened many times at the European Court of Justice regarding the obligation of subjection to social security and complementary health schemes. ■

Décès d'un grand serviteur de l'Etat français



Edgard Pisani nous a quittés le 20 Juin dernier. Cet ancien ministre du général de Gaulle et de François Mitterrand était un expert dans les domaines agricoles et européens.

Ces 97 années d'existence furent extraordinairement bien remplies. En tant que résistant, il a participé à la libération de Paris en 1944 (Rien que ça!). A 28 ans, il fut le plus jeune préfet de France. A partir de 1953, il a entamé une carrière politique et a été nommé successivement ministre de l'agriculture en 1961, avec l'ambition de rendre l'agriculture française autosuffisante et compétitive, puis Ministre de l'Équipement sous George Pompidou.

Tout comme l'Ipse, il avait foi en l'Europe; il fut par ailleurs élu député européen en 1979 avant d'être nommé commissaire européen chargé du développement.

Il finit sa carrière en tant que directeur de l'Institut du Monde Arabe.

On gardera de lui l'image d'un un "esprit visionnaire" et un "républicain détaché des querelles partisans"

Peu avant la création de l'Ipse, et ainsi encourageant la création de notre projet, il invita Dominique Boucher à l'Élysée en vue de publications originales sur la protection sociale en Europe. Deux numéros de la revue aujourd'hui disparue « L'évènement Européen » furent la première conceptualisation du réseau des amis de l'Europe dans cette Union sans cesse élargie. ■

Recrudescence des mineurs non-accompagnés

Selon les chiffres d'Eurostat, on recense 88 300 mineurs non-accompagnés en 2015 parmi les demandeurs d'asile de l'UE. Ce terme désigne toute personne âgée de moins de 18 ans entrée sur le territoire d'un Etat-membre et non-accompagnée d'un représentant légal.

88 300, c'est quatre fois plus qu'en 2014 !

Ces jeunes sont forcément plus vulnérables et les autorités des Etats-membres se doivent de leur apporter une protection particulière. En France, ils relèvent de la protection de l'enfance et devront être mis à l'abri.

Mais contre toute attente, les mineurs se voient souvent contester leur minorité. ■



Passing of a great servant of France

Edgard Pisani passed away on 20 June. This former minister of General de Gaulle and François Mitterrand was an expert in the agricultural and European areas.

His 97 years of life were extraordinarily busy. As a Résistance member, he participated in the liberation of Paris, in 1944 (no less!). At 28 he was the youngest prefect in France. From 1953, he began a political career and was successively appointed Minister of Agriculture, in 1961, with the ambition to make French agriculture self-sufficient and competitive, then Minister of Equipment, under George Pompidou.

Like IPSE, Edgard Pisani had faith in Europe; he was also elected MEP in 1979,

and later appointed European Commissioner for Development.

Edgard Pisani ended his career as Director of the Institute of the Arab World.

We shall remember him as a "visionary spirit" and a "Republican detached from partisan bickering."

Shortly before the creation of IPSE, and encouraging the creation of our project, Edgard Pisani invited Dominique Boucher to the Elysee for original publications on social protection in Europe. Two issues of the, now disappeared, magazine "The European event" were the first conceptualization of Europe's network of friends in this ever expanding Union. ■

Folliforme

Mon coiffeur s'engage !

A l'occasion du lancement de notre rubrique verte, Annie-Claude Blondin, Adjointe au délégué général et Myriam Serres, Chargée de missions ont rencontré Jacques Minjollet, Directeur des Institutions de la coiffure et Directeur délégué auprès du Directeur général du groupe AG2R la mondiale, administrateur de l'Ipse.



Les « institutions de la coiffure » est une appellation créée en 2002 qui regroupe les trois régimes complémentaires (santé, prévoyance et retraite) des salariés du secteur. Leur ambition est de proposer et de développer des solutions de protection adaptées aux besoins réels des professionnels de la coiffure.

Tout d'abord, pouvez-vous nous parler des risques de santé, sanitaires et environnementaux qui peuvent menacer les salons de coiffure ?

Le métier de coiffeur, bien que métier passion, n'est pas de tout repos et on note quelques affections courantes parmi cette profession. Les troubles musculo-squelettiques- TMS- sont les plus répandus ainsi que les allergies respiratoires et cutanées.

Les statistiques officielles ne reflètent pas la réalité car les coiffeurs « rechignent » à faire connaître leurs troubles de peur d'être jugés inaptes. Seuls 650 cas de TMS et d'allergies sont signalés par an (contre 1200 accidents du travail) selon les chiffres de la sécurité sociale. En comparaison, lorsqu'ils ont été interrogés lors d'une étude faite par les Institutions de la coiffure, 15 à 20% de la population ont déclaré des

TMS ou des allergies. Ils sont également soumis à des risques liés à leur mode de travail : problèmes nutritionnels, stress, ou encore risques psycho-sociaux.

D'autres risques peuvent également toucher les consommateurs et sont liés à l'utilisation de produits chimiques. Les produits cosmétiques ne sont pas soumis à la réglementation Reach plus contraignante en termes d'utilisation des produits et de l'information de l'utilisateur et/ou du consommateur. Pourtant on peut suspecter que ces produits ne soient pas inoffensifs et que les impacts sur la santé lorsqu'ils sont utilisés d'une manière récurrente sont inquiétants.

Enfin, concernant les risques environnementaux, les eaux rejetées par les salons peuvent être dangereuses. De plus, les molécules contenues dans l'eau peuvent s'associer pour créer

des mélanges encore plus toxiques. Cependant, l'impact de la profession sur l'environnement reste mesuré et très difficile à maîtriser. C'est aux fabricants de produits chimiques de faire des efforts.

Quelles sont les actions menées par les Institutions de la coiffure pour minimiser ces risques ?

Les Institutions de la coiffure ont une action majoritairement préventive. Mais avant de faire de la prévention, il faut savoir à quels risques nous sommes exposés, et quels sont les effets de cette prévention. C'est pourquoi les Institutions de la coiffure mènent actuellement une étude épidémiologique.

Par ailleurs, afin de réduire les TMS et encourager les salons à s'équiper de matériel ergonomique, l'Assurance Maladie des Risques Professionnels, a débloqué une enveloppe de 10 millions



Une initiative des professionnels de la coiffure

Folliforme



Vos mots pour le dire

Bien produire et bien consommer

Entretien avec

Maurice Ballue

Vice-président d'Humanis,
administrateur de l'Ipse



L'Ipse pour inaugurer sa nouvelle rubrique « Santé-Environnement » a rencontré Maurice Ballue – Vice-président d'Humanis, administrateur à l'Ipse - pour un entretien/témoignage concernant son approche personnelle et le lien qu'il fait avec la santé et l'environnement.

Maurice est chimiste de formation et son ancienne activité professionnelle l'avait déjà amené à se poser des questions sur les produits alimentaires. En effet, il a travaillé sur la toxicologie des emballages alimentaires, et c'est à cause de cette activité qu'il a entamé une réflexion qui l'a décidé de pratiquer dès 1982 la culture « Biologique » (la production étant libérée de tout apport de produits phytosanitaires et autres composantes de même provenance.) Mais c'est la survenue d'une grave maladie qui l'a fortement obligé à entreprendre une nouvelle démarche nutritionnelle en lien directe avec son environnement, à savoir ne plus faire entrer dans sa

consommation courante de produits ayant été traités par voie phytosanitaire. Il a donc entrepris de consommer uniquement ce qu'il produirait. Pour ce faire, Maurice dispose d'un potager, conséquent, où il produit essentiellement des légumes qui couvrent ses besoins ainsi que ceux de sa famille tout au long de l'année. Une telle démarche sous-entend bien évidemment une adhésion de la part de sa femme qui participe pleinement à l'entretien du potager.

Il a aussi engagé une démarche bien plus large que l'autosuffisance, à savoir qu'il favorise dans ses achats alimentaires les circuits courts. Pour ce faire, il s'approvisionne autour de chez

lui en sélectionnant des producteurs répondant à sa démarche pour son approvisionnement en blé, de lait, de viande, de fromages

En effet, à quoi bon manger des produits non traités ou de qualité s'ils viennent de loin et qu'ils ont un effet négatif sur l'environnement de par leur bilan carbone ?

Maurice favorise donc des producteurs à taille humaine et qui sont eux aussi engagés dans une démarche environnementale importante.

Cette démarche participe et favorise l'emploi local grâce à des initiatives et des engagements solidaires.

Le bien produire et bien consom-

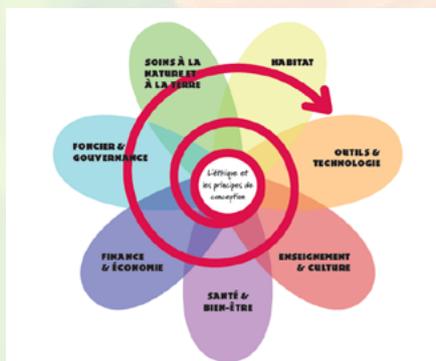
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

ET ARTISANAT
un duo gagnant

mer peut à première vue sembler plus onéreux, mais sur le long terme, moins consommer ou mieux consommer, c'est-à-dire sans être dans cette frénésie du toujours plus à bas coût à très probablement des répercussions indéniables sur la santé mais c'est aussi s'engager dans une approche plus raisonnée, réfléchir sur ses besoins avant d'acheter et de consommer, éviter d'acheter et ensuite de jeter le surplus.

Maurice a vraiment mis l'accent sur l'importance d'avoir une forme d'harmonie dans notre consommation car c'est souvent la consommation excessive d'un aliment qui peut être nuisible. De plus, il faut varier les apports nutritionnels pour être en bonne santé. Cette notion d'équilibre se retrouve aussi dans son jardin où il marie les plants car les monocultures appauvrissent la terre et favorisent les maladies. Par ailleurs, associer intelligemment des plantes est bénéfique. On citera par exemple le basilic qui éloigne les nématodes, petits vers ronds, qui s'attaquent aux racines des plants de tomates.

A noter, que Maurice, est membre d'une association agréée par l'état comme entreprise solidaire et qui bénéficie d'un label Finansol. Cette association « Terre de liens » œuvre pour « faire pousser des fermes » c'est-à-dire pour que les terres agricoles soient confiées à des agriculteurs dont la pratique respecte les sols et la biodiversité mais aussi pour sortir définitivement de la spéculation immobilière, à laquelle nous assistons depuis quelques années, sur les terres agricoles. Terres agricoles socle de notre alimentation, de nos paysages mais aussi de la transmission intergénérationnelle.



Force est de constater que cet engagement est de plus d'actualité lorsque l'on apprend l'acquisition par la Chine de terres agricoles en divers endroits de la France et à des prix défiant toute concurrence. L'actualité rejoint alors l'engagement de Maurice !!!

Cet engagement en faveur de l'environnement se traduit également dans sa consommation d'eau. Grâce à la collecte et au filtrage de l'eau de pluie, Maurice est passé d'une consommation de 180 m³ d'eau par an à 34 m³.

La démarche de Maurice est aussi une prise de conscience que ce que nous mettons dans notre assiette a un lien et un impact direct avec notre bonne santé physique et morale :

Physique : car produire ses propres légumes pour toute une année demande un effort physique constant et entretient donc la forme de celui qui pratique le jardinage. Prendre conscience de ce qu'on mange, c'est aussi se rendre compte que certains aliments ou certaines pratiques d'usage courant peuvent être néfastes pour notre organisme et trouver des alternatives (voir notre rubrique « trucs et astuces »). C'est par exemple le cas pour la cuisson à l'aluminium, pour faire les papillotes ou encore dans le revêtement des poêles. On suspecte

notamment une incidence de l'aluminium sur l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

Morale : car jardiner en étant pleinement convaincu **que l'on se fait du bien et que l'on fait aussi du bien à la terre qui est entre nos mains en la préservant et en favorisant la vie animale, végétale sans vouloir éradiquer en permanence tout ce que nous jugeons indésirable est aussi une prise de conscience du vivant et des interactions existant dans la nature.**

Laisser le temps à la nature de faire son travail avant de commencer à pulvériser tel ou tel produit phytosanitaire pour traiter une invasion de pucerons qui pourra très bien être endiguée par les coccinelles et les oiseaux présents au jardin.

La démarche alimentaire de Maurice suppose de **connaître son environnement et de ne pas l'utiliser comme un « environnement kleenex »** c'est-à-dire de prendre sans jamais rien donner en retour, bien au contraire sa démarche s'inscrit dans une approche concertée avec les différents acteurs de l'agroalimentaire et de la société civile.

Ce qui est beau et bon dans notre assiette est bon pour notre santé et induit par voie de conséquence des frais moindres en matière de dépenses médicales et donc par ricochet pour les complémentaires de santé, certaines l'ont déjà bien intégré dans leur démarche commerciale lorsqu'elles proposent à leurs adhérents de s'équiper d'objets connectés. Objets permettant une prise de conscience concernant l'impact sur la santé de par exemple : du nombre de pas effectué dans une journée, du nombre de légumes à consommer, de l'apport trop important de sucres, etc...



Folliforme



L'épeautre est une céréale réputée pour ses qualités nutritionnelles et diététiques. Elle contient les huit acides aminés essentiels au corps humain.

Cette graine est constituée de plusieurs minéraux comme le zinc, le fer, le cuivre, le magnésium, qui lui donne des propriétés antistress ou encore

le calcium qui représente environ une quantité de deux verres de lait pour 100 g. On retrouve également les vitamines B1 et B9.

L'épeautre est un excellent aliment de l'effort en partie grâce à sa forte teneur en protéines et de glucides ; ces dernières, étant particulières, favorisent le transit intestinal et stimulent le

système immunitaire pour accroître la résistance face aux infections.

Enfin, **cette céréale est constituée d'un gluten d'excellente qualité puisqu'elle n'a pas subi les sélections variétales comme le blé. Ainsi, elle permet une meilleure tolérance de cette molécule par les personnes allergiques au gluten.**



Faire soi-même la crème d'épeautre

Cette crème s'utilise dans la plupart des préparations à la place de la crème

Ingrédient :

- 92g de flocons d'épeautre
- 1 litre d'eau non chlorée



Préparation :

- Faire tremper les flocons d'épeautre dans de l'eau non chlorée pendant 2 heures
- Rincer et égoutter
- Pour une préparation, avec un appareil à laits végétaux, utilisez la fonction "moulin ou mill" pour faire le lait avec les flocons et l'eau

- Pour une préparation au mixer, mettre les flocons trempés et l'eau dans une casserole
- Mixer puis filtrer au travers d'une passoire à mailles fines
- Chauffer le lait obtenu jusqu'à ébullition pour obtenir une crème (cette opération permet de faire cuire l'amidon de l'épeautre pour faire une crème)
- Laisser refroidir et conserver au réfrigérateur, la préparation se conserve environ 3 semaines.



Follibook



LA CAUSE DES VACHES

Christian Laborde, Editions du Rocher

Que se passe-t-il aujourd'hui, dans notre cher et vieux pays ? Aujourd'hui, dans notre cher et vieux pays, les gros bonnets de l'agrobusiness s'acharnent sur les vaches et leur font subir un véritable calvaire. Les Vanderbendur de l'agrobusiness disent que l'opposition à leur usine de 1 000 vaches est une « idéologie » Chez les Vanderbendur de l'agrobusiness, une vache n'est plus un animal, juste une machine à lait, à viande, à watts. La souffrance animale n'est pas leur tasse de thé, loin s'en faut !
 Ecrit à l'encre de la colère, riche de souvenirs qui sont autant de munitions, ce livre défend LES VACHES et, avec elles une civilisation menacée par la barbarie et la déshumanisation qui s'installe.

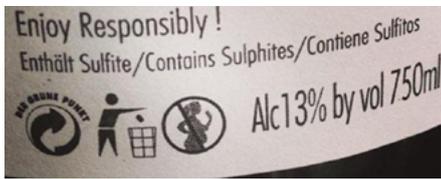


POUR UNE TRANSITION SOCIALE-ÉCOLOGIQUE

Eloi Laurent – Philippe Pochet
 Editions les petits matins

Comment accélérer la transition de nos économies et de nos sociétés vers le bien-être et la soutenabilité ?
 Alerter sur « le péril climatique » ne suffira pas : la peur paralyse davantage qu'elle n'incite à agir.
 Il faut proposer un récit commun positif, qui mobilise le principe de justice sociale. Car les crises écologiques renforcent les inégalités, tout comme les inégalités accroissent les dégâts environnementaux...
 Ce livre avance dix propositions pour faire de la transition sociale-écologique un nouvel horizon démocratique.

Ça sulfite comme ça !



C'est l'été, entre amis, assemblés à une terrasse ensoleillée. Les discussions sont enlevées, le repas servi délicieux. Et pourtant le lendemain matin, catastrophe : un mal de crâne tenace survient au réveil. Sans en avoir abusé, le coupable semble tout trouvé : le vin servi à table et le taux de sulfites (SO₂) qu'il est sensé contenir.

Rappelons pourtant le vin n'est pas l'aliment le plus riche en sulfites à l'inverse des fruits secs ou de certains produits de la mer (crustacés) transformés par l'industrie de ce secteur. Le dioxyde de soufre est un antioxydant et un antiseptique utilisé dans le processus de vinification pour éviter au vin d'avoir un goût de pomme ou de cidre (oxydation) ou qu'il ne reparte en fermentation après sa mise en bouteille.

Le dioxyde de soufre est bien un allergène reconnu comme tel par l'OMS. A ce titre, l'Union Européenne l'a classé parmi les allergènes majeurs en 2011. Pour son

usage dans le processus de vinification, une nouvelle directive européenne est entrée en vigueur début 2012 pour limiter les dosages trop abusifs. Problème, si la mention « Contient des sulfites » doit obligatoirement figurer sur chaque bouteille commercialisée dans l'UE, il n'y figure que très rarement le taux réel en SO₂ – sauf mention par les vignerons.

Ajoutons que le dioxyde de soufre est d'avantage présent dans les blancs et rosés car ceux-ci sont d'avantage concernés par le phénomène d'oxydation. Alors, comment s'éviter des complications après quelques verres ? En premier lieu, favoriser les vins issus de l'agriculture biologique dont le taux de sulfites est limité. Dans cette famille, les vins issus de l'agriculture biodynamique observent un cahier de charges plus strict et un usage limité au maximum de dioxyde de soufre. En outre, certains labels tels que Demeter ou Biodyvin défendent des pratiques agricoles respectueuses de la vie des sols. Si leur cahier des charges n'est officiellement pas reconnu dans les normes européennes actuelles, ces associations de vignerons proposent des vins sains et vivants reconnus par les amateurs les plus exigeants. ■

Magritte au centre Pompidou



René Magritte fait son grand retour au Centre Georges Pompidou cette rentrée, trente-sept ans après fait avoir l'ob-

jet d'une première exposition. Intitulée « René Magritte ou la trahison des images », l'exposition rassemble plus d'une centaine d'œuvres du peintre surréaliste belge autour de cinq figures majeures présentes dans toute sa production picturale : le feu, l'ombre, les rideaux, les mots et le corps fractionné. Acteur majeur du courant surréaliste, proche de Dali et fortement influencé par le futurisme

de Chirico, René Magritte n'aura de cesse d'interroger dans son œuvre notre rapport au réel et de souligner la profonde ambiguïté de la représentation dans l'art. Selon son commissaire, l'enjeu de cette exposition est de redécouvrir une œuvre qui nous « est toute à la fois dissimulée et familière, visible et imprévisible ». Une belle occasion donc de redécouvrir l'univers onirique et mystérieux d'un peintre doté d'un humour corrosif, rétif à tout esprit de sérieux. Selon son ami et contemporain, le poète surréaliste belge Louis Scutenaire, il y a de « l'hypnotiseur chez ce peintre ». Au lieu d'une exposition ordinaire, l'opportunité d'une invitation à la rêverie cet automne à Paris. ■ Du 23 septembre au 21 janvier 2017

Travailleurs frontaliers : accord franco-suisse

Marisol Touraine, ministre française des Affaires sociales et de la Santé et le conseiller fédéral Suisse Alain Berset, chargé des Assurances sociales et de la Santé, ont signé un accord portant sur l'assurance maladie des travailleurs frontaliers qui exercent une activité professionnelle en Suisse et résident en France : cet accord permet à ceux qui ne disposent pas d'une exemption formelle de l'assurance maladie suisse de déposer une demande pour en obtenir une.

Le nouveau dispositif évite aussi l'affiliation simultanée à l'assurance maladie des deux pays et permettra de mieux coordonner les systèmes de sécurité sociale, tel que prévu dans l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE.

Les Suisses ont un an (1^{er} octobre 2016 – 30 septembre 2017) pour déposer leur demande d'exemption. Passé ce délai, ils ne relèveront que des systèmes libéraux Suisse des plus complexes avec 120 accords bilatéraux. Dans le cas de l'accord qui vient d'être signé, rappelons qu'il s'agit d'une convention bilatérale indépendamment de l'UE.

Les deux ministres vont se rencontrer cet automne afin de poursuivre le dialogue sur les relations bilatérales en matière de santé et de sécurité sociale. ■



RETENEZ LA DATE

L'Institut de la protection sociale européenne – Ipse,
vous annonce la tenue de la

43^e Rencontre Ipse

« Big data : challenge, opportunité ou menace pour la protection sociale ? »

accueillie par Le Comité Economique et Social Européen,
à Bruxelles, le **Vendredi 21 Octobre 2016**

Première session : Exploitation et utilisation des données,
quels challenges pour la protection sociale solidaire ?

Deuxième session : Digitalisation, numérisation, big data :
Evolution ou implosion de nos modèles sociaux ?

Troisième session : Les innovations, les propositions

